

CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

43ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

Déclaration du Bénin lors de l’Examen du Botswana

 Genève, 03 mai 2023

**Monsieur le Président,**

Le Bénin félicite le Botswana pour la présentation de son rapport national et pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du précédent cycle de l’EPU.

Le Bénin salue en particulier la ratification par le Botswana, en juillet 2021, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDP), ainsi que l’adoption en perspective d’une stratégie globale et d’un plan d’actions national en matière de droits de l’homme.

Afin de consolider ces acquis, le Bénin encourage les autorités botswanaises à mettre en œuvre les recommandations ci-après :

1. ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort  ;
2. ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
3. renforcer les mesures de prévention et de répression pour une lutte efficace contre les violences fondées sur le genre et la traite des personnes.

Le Bénin souhaite enfin à la délégation botswanaise un examen couronné de succès.

Je vous remercie.